



# CONDITIONS GÉNÉRALES

## ACTIVITE DE LOISIR POUR PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

---

L'ASSOCIATION CAPDENHO EST ACTIVE AU PAYS-D'ENHAUT ET FAVORISE LES LOISIRS POUR TOUS. ELLE EST PRESTATAIRE D'ACTIVITÉ DE LOISIRS ADAPTÉ. ELLE ENGAGE DU PERSONNEL, ET MET À DISPOSITION DU MATÉRIEL SPÉCIFIQUEMENT ADAPTÉ. ELLE FONCTIONNE GRÂCE À LA RECHERCHE DE FONDS. ELLE EST RECONNUE SANS BUT LUCRATIF ET N'EST PAS SUBVENTIONNÉE. ELLE SE DONNE POUR MISSIONS DE PRENDRE EN CHARGE LES SURCÔÛTS LIÉS AU HANDICAP.

### Conditions cadres et ressources mise à disposition

Capdenho propose des activités de ski adapté à Schönried (BE) et possède un parc d'engins vaste permettant de découvrir aussi le ski-debout. Elle propose du cimgo à la Videmanette (VD). Pour que ces activités fonctionnent et que la qualité soit au RDV, Capdenho est employeur. Elle engage un secrétaire général, un coordinateur, une équipe de pilote.

Capdenho met à disposition des engins de sports adaptés<sup>1</sup> ainsi que du matériel de protection ou de confort (casques, couvertures). Les pilotes ont suivi une formation spécifique au fonctionnement de l'engin et à l'accompagnement de personnes ayant des besoins spécifiques. Le coordinateur assure le lien entre les participants et les pilotes et gère la mise à disposition du matériel.

### Partenariats et parrainage

Capdenho recherche des fonds et peut proposer des activités à des tarifs adaptés pour les particuliers. En hiver, Capdenho est partenaire de la Fondation Justforsmiles, qui prend en charge les coûts des activités pour des Institutions Romandes et alémaniques. Les [Institutions](#) adhérentes peuvent réserver des journées directement auprès de JustforSmiles.

Pour les jeunes de moins de 18 ans, Capdenho œuvre avec la Fondation Etoile Filante pour proposer des sorties été comme hiver.

Pour tous, un concept de parrainage permet aux bienfaiteurs d'offrir une journée d'activité que Capdenho mettra en place.

### Conditions de réservation

Toute personne en situation de handicap peut prétendre à l'organisation d'une journée d'activités. Les sorties sont organisées à la journée ou selon disponibilité, à la demi-journée. Il n'est pas exigé d'être membre de Capdenho pour solliciter une

---

<sup>1</sup> Pour l'activité cimgo, des engins sont mis à disposition des accompagnants ; trottinettes ou mountankarts



# CONDITIONS GÉNÉRALES

ACTIVITE DE LOISIR POUR PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

---

journée. L'adhésion à l'Association coûte 30.- par personne par année. Elle est recommandée. Elle permet de bénéficier de certains avantages et consolide notre fonctionnement.

Il est indispensable d'être équipé pour les sports de nature en tenant compte des variations météorologiques à 2'000m d'altitude. L'activité se fait par tous les temps.

Pour des raisons de sécurité, nous demandons à ce qu'une personne-ressource participe à l'activité et soit garante en cas d'urgence (santé, crise, autre).

En fonction des périodes d'affluence, il est conseillé d'envoyer la demande de réservation au minimum un mois avant la date souhaitée auprès du [coordinateur](#).

## Participation financière

Des frais de validation sont demandés pour l'organisation de la journée<sup>2</sup>. La participation est appelée « frais de validation ». Ce montant est préférentiel si la personne est membre de l'Association. La cotisation annuelle à Capdenho est de 30.- Frs par personne.

Il est possible de faire un don pour financer une journée, cela équivaut à un montant de 500.- pour la personne en situation de handicap (engin, pilote et forfait).

## Conditions d'annulation

Les activités ont lieu par tous les temps, sauf alerte météorologique officielle. Les sorties sont conditionnées par l'ouverture des remontées mécaniques partenaires de Capdenho. Le pilote ou la coordinatrice peuvent décider d'annuler une sortie pour garantir la sécurité des bénéficiaires. Les bénéficiaires peuvent annuler une sortie. Il est demandé de le faire jusqu'à 24h avant. Dans les deux cas, il est proposé de trouver une date ultérieure.

## Sécurité et confort

Afin de promouvoir la confiance et la sécurité des bénéficiaires, l'accompagnant qui participe à la sortie doit être capable de suivre de manière autonome et respecter les instructions du pilote. Pour l'activité ski, il vient avec son propre matériel.

---

<sup>2</sup> Sauf journées organisées avec Just for Smiles.



# CONDITIONS GÉNÉRALES

ACTIVITE DE LOISIR POUR PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

---

Capdenho met à disposition du bénéficiaire une housse étanche, un coupe-vent ainsi qu'un casque à visière. Les vêtements et chaussures doivent être adaptés au terrain et aux conditions météo tout en tenant compte que le sommet des remontées mécaniques est à 2'000 mètres d'altitude.

Les activités se déroulent en pleine nature et sont considérées comme activités sportives ; quelques secousses sont prévisibles. En cas de doute sur l'aptitude des participants, il est recommandé d'avoir l'approbation du médecin.

## Conditions spéciales prêt

L'association peut proposer certains engins en prêt.

A l'usage de proche, aptes au pilotage, un engin de ski-adapté est spécialement mis à disposition. Cette personne doit être au bénéfice d'une formation de pilote d'engins. En cas de doute sur l'aisance à piloter, l'association encourage le pilote à suivre un cours de perfectionnement<sup>3</sup>.

Dans le cas de partenariats inter-associatifs, des engins et/ou des pilotes de l'Association peuvent être mis à disposition.

Un contrat de prêt<sup>4</sup> ou une convention de fonctionnement est établi avec le demandeur.

Ces conditions générales sont établies à Château-d'Oex, le 11 juillet 2022

Au nom du comité Capdenho

Caroline Rosat  
Présidente

Stéphanie Guerraz  
Secrétaire Générale

---

<sup>3</sup> Association Suisse des Formateur en Sport Adapté : <https://www.asfsa.ch/>

<sup>4</sup> Contrat de location disponible auprès du [coordinateur](#)